



Marseille, le 9 Avril 2024

Madame Martine VASSAL
Présidente de la Métropole Aix Marseille Provence
Monsieur Domnin RAUSCHER
Directeur Général des Services
Madame Sandra ROSSI
Directrice des Ressources Humaines

Objet : Préavis de grève à durée illimitée de 0 h à 24 h à compter du 16 avril 2024 pour l'ensemble des personnels affectés au CFA Métropolitain.

Mesdames et Monsieur,

Depuis la reprise du Centre de Formation des Apprentis par la Métropole, plusieurs alertes ont été portées par les professeurs et agents œuvrant pour le CFA. Certaines ont trouvé réponse, d'autres pas ou peu.

En 2020, l'UNSA relaye la demande de plusieurs agents pour obtenir un rendez-vous à M. DALMASSO et avec l'équipe de direction. Lors de cette réunion, les intervenants mettent en avant les difficultés de communication et le manque de respect constaté dans les relations de travail.

L'UNSA et la CGT accompagnent également une partie du personnel à saisir l'ancien CHSCT. Des problématiques d'ordre sanitaire et l'observation de l'apparition de troubles psycho-sociaux sont clairement rapportés dans le courrier des agents saisissant le CHSCT.

En 2023, La CGT porte auprès de la Direction Ressources un certain nombre de dysfonctionnements qui ont conduit Marina Rizzon, directrice de l'époque, à mettre en œuvre plusieurs ateliers qui étaient censés améliorer les conditions de travail mais également le mode de fonctionnement et les statuts.

Ces ateliers conduits par Monsieur Daudet, n'ont pas été tenus à la même fréquence et n'ont donné que peu d'améliorations. Nous avons, à plusieurs reprises, écrit à la DGD et DRC sur le mode de fonctionnement ainsi que sur les procédures d'avancements, sans retour. La CGT a également sollicité l'administration concernant les courriers adressés à la préfecture pour en avoir copies afin d'aider à la réflexion avec leur avocate, sans retour à ce jour. La présidente, en visite sur site, l'avait par ailleurs promis aux professeurs présents.

Entre 2020 et cette année le constat est sans appel, l'ensemble des agents du CFA (Administratifs, Techniques et Professeurs) ont dénoncé depuis de longs mois une détérioration de l'ambiance due à un management agressif et inapproprié pour une structure accueillant un public spécifique.

En 2023, ce sont nos élus en F3SCT qui alertaient le service AQVT, en demandant plusieurs rendez-vous auprès du Médecin Professionnel de Prévention pour plusieurs agents, sans que ces derniers n'aient eu aucun retour.

Même si les professeurs du CFA saluent la prise en compte de leur demande d'amélioration de leur pouvoir d'achat, avec l'augmentation de leur prime ISOE, il n'en demeure pas moins que rien n'a changé quant à leurs conditions de travail et leur perspective de carrière.

Malgré ces conditions exécrables, l'ensemble des agents sont tous très attachés au CFA et portent tous les jours les valeurs de service public. Mais à force d'attendre et d'espérer depuis de longs mois, ils en sont arrivés à un point de non-retour. Le dépôt de deux signalements agressions accompagnée d'un accident de travail en est l'illustration.

Tout ceci, conduit la CGT et l'UNSA à déposer ce jour en leurs noms un préavis de grève qui porte les revendications suivantes :

- Le respect d'un cadre de travail normalisé c'est-à-dire sain, respectueux et concerté, des relations hiérarchiques apaisées et entrant dans ce cadre avec une confiance mutuelle basée sur l'écoute des besoins pédagogiques et d'organisation de chacun.
- Une véritable démarche afin de pouvoir exercer dans de bonnes conditions leur mission de service public.
- La participation active au projet à moyen et long terme du CFA
- Un Règlement Général pour les agents du CFA qui relate l'ensemble des règles de vie de chacun
- Une véritable participation des professeurs dans le cadre de la refonte de leur Statut.
- Une information claire quant aux règles qui régissent leur avancement.
- Le respect des professeurs et des élèves par le biais de :
 - La possibilité de réguler la température dans les classes.
 - L'installation de salles de pauses pour se restaurer adaptées à l'ensemble des personnels et élèves.
 - La fourniture du matériel adéquat.

Afin de permettre aux personnels de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, nous déposons un **Préavis de grève à durée illimitée de 0 h à 24 h à compter du 16 avril 2024 pour l'ensemble des personnels affectés au CFA Métropolitain.**

Nos organisations restent disponibles pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Mesdames et Monsieur, nos sincères salutations.

Pour le Syndicat CGT
Métropole Aix Marseille
La secrétaire générale
Dominique Maccari

Pour le Syndicat UNSA TERRITORIAUX
AIX-MARSEILLE-PROVENCE MÉTROPOLE
Le Secrétaire Général
Daniel TEURLAY

